

REUNION GROUPE DE TRAVAIL SECURITE

DU 03 septembre 2009

Absents excusés : Nelly ANCEL, Christian DE ANGELI

William MATHIEU

Présents : Luce JACQUOT, Sophie THIERY, Christian FEGLI, Marc GROSJEAN, Frank LEROY, Nicolas LHOMME, Laurent PARIS

Copie : Mme le maire – Cécile MARCHAL

Adjoint en charge de la sécurité – François MARCHAL

RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS EN COURS DE REALISATION OU EN ATTENTE

L'analyse des différentes propositions nous amène à poser par le biais de ce compte rendu des questions à la municipalité en ce qui concerne la mise en application de ses propositions, ou la suggestion d'améliorations.

- **PLOTS DU JARDS**

Ceux-ci semblent disparaître plus rapidement qu'ils sont installés ce qui confirme bien leur utilité. Par souci d'éviter des dépenses « inutiles », le groupe de travail propose d'essayer des petites quilles moins hautes et qui seraient susceptibles de ne pas être arrachées. Pour la crédibilité de cette action il serait judicieux de ne pas permettre des destructions volontaires.

La commission propose que M. Rouyer soit consulté pour la mise en œuvre d'une solution « en dur », mais aussi la mise en place d'un panneau signalant le danger de cette descente.

Ce qui est certain, c'est que depuis l'absence des quilles, les voitures et camions arrivent de nouveau vite dans le centre et recommencent à couper le virage.

A ce jour les quilles n'ayant pas été remise en place la commission souhaiterait connaître la décision de Mme la maire à ce sujet.

- **MIROIRS D'ANGLE ABIMES (Caisse d'Epargne et route Royale)**

Ils seront posés dès leur arrivée. A ce jour ils ne sont toujours pas remplacés.

- **STATIONNEMENT DEVANT DISTRIBUTEUR CE**

Le marquage au sol ne sert à rien, puisqu'il n'est pas respecté et n'est pas doublé d'une place de stationnement et d'une quille empêchant le stationnement.

Qu'en est il des recommandations du groupe de travail ?

- **ECOLE DE PAJAILLES**

La zone permettant la circulation des piétons et poussettes est très bien, mais il faudrait enlever les barres horizontales pour permettre aux parents stationnés d'accéder à cette zone protégée. Actuellement il faut passer en dessous ou circuler dans la zone de stationnement.

Ne pas oublier le déplacement du panneau de signalisation Ecole dans le sens vers le centre (voir rapport).

- **INTERDICTION DE TOURNER PRES DU DISTRIBUTEUR**

Dans son premier rapport le groupe de travail avait proposé l'interdiction de tourner à gauche pour les véhicules venant de l'avenue Charles de Gaulle, qu'en est il ?

- **STATIONNEMENT DANGEREUX PLACE DE L'ABBAYE**

Suite à un accident le groupe de travail avait demandé l'interdiction de stationner dans le recoin des bacs à fleurs, qu'en est il ?

Nous pourrions rajouter le stationnement dangereux des camionnettes et poids lourds sur la place pour aller à la boulangerie et qui masquent totalement la visibilité aux voitures sortant de cette même place.

- **ADRESSE MAIL GROUPE DE TRAVAIL**

Le groupe de travail avait demandé depuis sa création une adresse mail. L'ensemble des membres présents ont confirmé vouloir la mise en place d'une adresse mail spécifique. Qu'en est il ?

Cela pourrait se faire par la création d'un formulaire de contact ou la création d'un webmail que chaque membre pourrait consulter.

- **COURRIERS DE RAPPEL AUX ENTREPRISES**

Le groupe de travail avait proposé dans son rapport de sensibiliser les entreprises à la vitesse en leur faisant parvenir un courrier de rappel, une liste non exhaustive avait été fournie lors du dernier compte rendu qu'en est il ?

- **RAMASSAGE SCOLAIRE RUE DE L'ABBAYE**

Il semble que le ramassage au niveau de l'arrêt de bus se trouvant près du cimetière occasionne de nombreuses manœuvres, peut être lié au stationnement parfois anarchique de certains camions.

- **RUE DE L'ABBAYE**

La disparition de la zone de travaux près de chez M. et Mme Perrin, amène à nouveau une augmentation significative et de la vitesse et des dépassements de véhicules. Une réflexion avec M. Rouyer est nécessaire.

PETITS GROUPES DE TRAVAIL

2 petits groupes vont travailler sur des points précis concernant la sécurité en continuité de notre premier rapport

Luce JACQUOT, Frank LEROY, Nicolas LHOMME

Proposition d'un plan et d'un planning de déplacement du système de contrôle de vitesse. Ce groupe recherchera aux zones les plus sensibles et dangereuses dans Etival. Le dépouillement des statistiques par les services de la mairie, permettra de réaliser des analyses sur la vitesse en ces points.

Sophie THIERY, Christian FEGLI, Christian DE ANGELI

Création d'un groupe pour valider et étudier le rapport fait par les services de la DDE sur la circulation au niveau de Pajailles il y a quelques années, vérifier la faisabilité des propositions et les comparer à celles du groupe de travail. Le dossier doit être disponible auprès de M. Marbach en mairie.

CONCLUSION

L'ensemble des membres du groupe de travail propose d'inviter, lors de leur prochaine réunion Mme le maire et l'adjoint en charge de la sécurité.

En effet, il nous apparaît important pour la crédibilité de cette commission qu'il y ait une continuité, un retour d'information en cas de difficultés de mise en œuvre de certaines propositions (ex : quilles du Jard) et un soutien municipal. La participation à ce groupe de travail correspond à une volonté de faire changer les mentalités et d'améliorer la sécurité dans Etival. Cet investissement personnel des membres de la commission n'a pour seule récompense la mise en application des propositions du groupe.

En tant que rapporteur je me rapprocherai de la mairie pour proposer à Mme le maire et à l'adjoint à la sécurité une date compatible avec leur emploi du temps.

Marc GROSJEAN le 27 septembre 2009